

## CONCOURS GENERAL - DEUXIEME PARTIE : ADMISSIBILITE

Vu l'ordonnance n°2020-351 du 27 mars 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19, nouvelles modalités des épreuves du 2<sup>e</sup> tour, qui se dérouleront à distance en visioconférence via l'application Zoom.

### EPREUVES DU DEPARTEMENT SCENARIO

#### 1. Écrit

Le candidat devra répondre à trois « commandes » qui seront communiquées successivement.

1<sup>ère</sup> commande (note/5) : écriture d'une séquence dialoguée à partir d'un premier sujet donné.

Au bout d'1h15 maximum, le/la candidat(e) devra renvoyer impérativement son travail par mail. A défaut, l'exercice ne sera pas corrigé.

2<sup>e</sup> commande (note/5) : elle consiste à nouveau en l'écriture d'une nouvelle séquence dialoguée à partir d'un sujet donné.

Au bout d'1h15 maximum, le/la candidat(e) devra renvoyer impérativement son travail par mail. A défaut, l'exercice ne sera pas corrigé.

3<sup>e</sup> commande (note/10) : nouveau sujet posé auquel le candidat devra répondre sous forme de synopsis de long métrage.

Le/la candidat(e) devra envoyer impérativement son synopsis achevé au bout de 3h30 maximum. A défaut, l'exercice ne sera pas corrigé.

Le/la candidat(e) est évalué(e) sur sa capacité à s'emparer du sujet, son originalité, son imagination, son sens de la dramaturgie et de la scénographie, visuelle et sonore.

*Durée de l'épreuve : 6 heures.*

#### 2. Oral

A partir d'un texte court tiré au sort, le/la candidat(e) doit **inventer une histoire de long métrage** et la défendre devant le jury.

La connaissance du rôle du scénariste dans la chaîne de création d'un film et la relation du candidat au cinéma lui seront aussi demandées.

*Temps de préparation : 45 minutes.*

*Durée de l'épreuve : 45 minutes maximum.*